COLLOQUE

Le renouveau de la force obligatoire du contrat



Jeudi 19 octobre 2023 14h00-18h00

Grand'chambre de la Cour de cassation

SOUR DE CASSATION









14h – Ouverture : M. Vincent VIGNEAU, Président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

14h05 – Introduction générale : M. Dimitri HOUTCIEFF, Professeur à l'Université Paris-Saclay, Doyen de la Faculté d'Evry Paris-Saclay

14h30 – « La substance du contrat ou le cœur de la force obligatoire du contrat ? » : Mme Léa MOLINA, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h55 – « Les clauses limitatives, exonératoires ou de non-garantie à l'épreuve de l'obligation essentielle : splendeurs et misères de la force obligatoire » : M. Laurent LEVENEUR, Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas

15h25 - Pause

15h35 – « La force obligatoire des contrats commerciaux à l'épreuve de la jurisprudence » : Mme Hélène GUILLOU, Conseillère à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

16h00 – « Le resserrement de la force majeure » : M. Antoine HONTEBEYRIE, Professeur à l'Université Paris-Saclay, Faculté de droit d'Evry

16h25 – « La jurisprudence de la 3e chambre civile en matière de baux commerciaux face au Covid-19 » : Mme Marie-Laure ALDIGÉ, Conseillère référendaire à la troisième Chambre civile de la Cour de cassation

16h50 – « La résistance de la force obligatoire du contrat à la révision pour imprévision » : M. Louis THIBIERGE, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

17h15 – « Le juge de l'inexécution » : M. Vincent VIGNEAU, Président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

17h45 - Pause

17h55 – Rapport de synthèse : M. Pascal ANCEL, Professeur émérite à l'Université de Luxembourg